

SAIN-TPIERRE

La Voie du Sud

www.saintpierre.re



Les acteurs
de l'emploi
à Saint-Pierre



SAINT-PIERRE

La Voie du Sud

N# 125 juin 2023



Aujourd'hui, suivre la bonne voie pour obtenir un logement, un emploi, bénéficier d'un accès équitable au droit, peut être un défi de taille pour des personnes, qui, sans la maîtrise des bonnes pratiques et des pistes à explorer, connaissent un parcours parfois long et difficile.

Des actions de soutien et d'accompagnement sont organisées régulièrement pour apporter des solutions à l'établissement d'un dossier, pour connaître ses droits, se maintenir en bonne santé, trouver une formation, de nombreux organismes le proposent.

L'association Réunionnaise d'Éducation Populaire, l'AREP, célébrait son 60ème anniversaire le 13 mai dernier. Cette association constitue un vaste réseau d'accompagnement dans divers domaines d'intervention, elle est historiquement la plus ancienne dans l'accompagnement social des familles. Dans le cadre de « Jeudi nous lé paré », Pôle Emploi, la Mission Locale, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'AFPAR, l'ADIE s'étaient réunis, à l'invitation des équipes du Contrat de Ville au gymnase Nelson Mandela pour accompagner les personnes en recherche d'emplois ou de formation.

Les 13 et 14 mai, le Régiment du Service Militaire Adapté, le RSMA, ouvrait ses portes en grand au Quartier SUACOT de Terre Sainte pour accueillir et présenter ses offres de formations qualifiantes pour les jeunes de 18 à 25ans.

La question du logement est également essentielle. À qui ?, où ? et comment ? adresser un dossier, suivre son évolution. Une procédure, qu'il convient de connaître pour optimiser sa recherche, une fiche détaillée par étapes vous est proposée dans cette revue.

Il est essentiel d'appliquer les procédures adaptées, de connaître les institutions ou associations qui peuvent venir en aide pour optimiser l'efficacité des recherches.

Ce numéro 125 de la voie du Sud apporte de précieux conseils en ce sens, car trouver la bonne voie est essentiel.

Bonne lecture.

Michel Fontaine
Maire de Saint-Pierre



Édito

Sujets de société

- 03 Épicerie sociale et solidaire de Bois d'Olives
- 04 Journée d'accès au droit
Jeudi Nou lé paré
- 05 Marché des créateurs
Journées portes ouvertes RSMA
- 06 Visite ministérielle
Commémoration armistice

Éducation

- 07 Distribution petits déjeuners
Projet aire terrestre éducative
Stage de natation

Anim'/Associations

- 09 Anniversaire de l'AREP
Atelier santé bien être

Culture

- 12 L'Eritaz zarboutan
Allons marron dann zié Eva

Tribune Politique

Etat Civil

- 14 Centenaire Paul Etang Sale
- 15 Etat civil

Inscriptions restauration scolaire

La Voie du Sud - mensuel gratuit - Publication N° 125
Ce numéro a été tiré à 31 966 exemplaires.
Une réalisation du service communication de la ville de Saint-Pierre,
BP 342 - 97448 Saint-Pierre cedex
Tél. 0 262 32 32 50 / Fax. 0 262 25 65 55
Mail. communication@saintpierre.re
Directeur de la publication : Jean-Michel Jobart
Rédacteur en chef : Yann Baré Rabenantoandro
Impression : ICP Roto



Ce magazine a été imprimé sur papier recyclé écologique pour une meilleure préservation de l'environnement.



DANS LES QUARTIERS

L'ÉPICERIE SOCIALE SOLIDAIRE ET ITINÉRANTE À L'HONNEUR

L'épicerie sociale solidaire et itinérante (ESSI) située au 99 rue Hyppolite Piot à Bois d'Olives a été créée sous l'impulsion du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) en novembre 2021. Elle a été distinguée par le Congrès de l'Union Nationale des Centre Communaux d'Action Sociale à Bourges le 29 mars.

Comme le soulignait Vincent SINIMALE, directeur du CIAS : « L'ESSI était une volonté du Président du CIAS, Michel FONTAINE. Elle a fait preuve d'agilité pendant le COVID en intervenant aux domiciles des personnes grâce aux travailleurs sociaux et aux infirmiers. Nous recensons les personnes éloignées et en difficulté pour livrer directement les produits alimentaires chez elles ».

Le Département et la Caisse d'Allocation Familiale participent au financement et l'ESSI a reçu un accompagnement de la Direction de l'Alimentation et de la Forêt (DAAF) ainsi que de la Préfecture de La Réunion.



Grâce à ses subventions, l'ESSI a pu se doter des équipements nécessaires à son activité : fourgon, vitrine froide, gondole, caisse etc... Ses agents interviennent sur tout le territoire de la CIVIS et en 2022, près d'une centaine de bénéficiaires ont pu être identifiés et pris en charge. Mais l'épicerie sociale solidaire et itinérante représente bien plus que la simple livraison de colis alimentaires. C'est un accompagnement dans la durée. Des ateliers collectifs, animés par des professionnels, sont

également proposés. Ils portent sur des sujets comme le tri sélectif ou les économies d'énergie pour apprendre à mieux gérer ses ressources. Comme le rapportait Marie-Claire GUIEN, adjointe du quartier de Bois d'Olives : « Les familles sont satisfaites. Par rapport au chômage et aux prix qui n'arrêtent pas d'augmenter, l'ESSI apporte un soutien non négligeable. Elle permet aussi aux personnes de préparer et d'anticiper un projet comme les études des enfants ».

Pour plus d'informations
vous pouvez contacter l'ESSI
au 0 262 85 00 55
ou prendre attache
auprès du CIAS
au 0 262 33 14 50



JOURNÉE D'ACCÈS AU DROIT

Des conseils juridiques gratuits ont été délivrés le 16 mai par tout un panel de professionnels. Objectif : garantir à tous le principe d'égalité devant la loi et la connaissance de ses droits et obligations.

Le mardi 16 mai se déroulait au gymnase Nelson Mandela de Terre-Sainte la journée de l'Accès au Droit, organisée par le ministère de la Justice, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) et le Point Justice.



Cette manifestation a permis aux Saint-Pierrois de bénéficier gratuitement de l'expertise et de l'accompagnement de professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers, conciliateurs) et d'associations spécialisées dans différents domaines tels que l'aide aux victimes, la défense des consommateurs, la gestion d'un budget ou le logement. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la Justice du XXI^{ème} siècle, qui reconnaît l'accès au droit comme un droit fondamental

et une composante du service public de la Justice. Elle vise à garantir à tous le principe d'égalité devant la loi et la connaissance de ses droits et obligations.

Cette journée fut un vrai succès, tant pour le public venu nombreux que pour les organisateurs. Elle a également permis de renforcer le partenariat entre les acteurs locaux de l'accès au droit, qui travaillent au quotidien pour aider les citoyens dans leurs démarches juridiques.

JEUDI NOU LÉ PARÉ !

Le jeudi 25 mai, les équipes du Contrat de Ville de Saint-Pierre organisaient une manifestation sur le thème de l'emploi au gymnase Nelson Mandela de Terre-Sainte.

Objectif : présenter au public les offres de services des acteurs institutionnels à proximité immédiate du quartier prioritaire de Terre-Sainte et braquer les projecteurs sur l'insertion professionnelle à travers la formation, la création d'entreprise et l'accompagnement professionnel en général. Les participants ont aussi pu découvrir les métiers en tension dans les secteurs du bâtiment et de la restauration. Au total, pas moins de 200 offres d'emploi étaient proposées.

La plupart des acteurs de l'insertion, de la formation et de l'emploi étaient



représentés, de Pôle Emploi à la Mission Locale, en passant par le RSMA, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ou encore l'AFPAR et l'ADIE. La CIVIS a elle aussi mis en place un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) géré par la Structure d'Accueil de Gestion (SAG). Le PLIE est un outil qui s'adresse aux personnes en difficultés d'insertion. Ses bénéficiaires disposent d'un accompagnement personnalisé avec un gestionnaire de parcours, basé sur une réelle proximité et un suivi dans la durée jusqu'à l'insertion du candidat à l'emploi.

Le Contrat de Ville constitue le cadre d'action de la politique de la ville pour les quartiers prioritaires. En terme de pilotage et de financement, il repose essentiellement sur un partenariat entre l'Etat, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), les Villes et d'autres institutions comme les bailleurs sociaux ou Pôle Emploi. Saint-Pierre compte 6 Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) : Ravine Blanche, Terre-Sainte, Basse-Terre, Bois d'Oliviers, Ravine des Cabris et Condé Concession. À l'intérieur de ces quartiers, des zones géographiques ont été délimitées pour mettre en place des actions ciblées.

MARCHÉ DES CRÉATEURS

Le 24 mai, les jardins de la Mairie accueillent le marché des créateurs de l'Adie, une association qui accompagne et finance les entrepreneurs locaux.

Une quinzaine de créateurs spécialisés dans les domaines de la beauté, du bien-être, de l'artisanat, du prêt-à-porter ou encore dans l'alimentaire, ont ainsi pu exposer leurs productions. Ce marché poursuivait deux objectifs :

soutenir les initiatives locales en contribuant au développement de l'activité de ces entrepreneurs et permettre aux Saint-Pierrois de découvrir des cadeaux originaux pour la fête des mères. En choisissant

d'acheter ces produits, les visiteurs ont pu encourager les créateurs dans la poursuite de leur activité et ont favorisé les circuits courts. Tout le monde y a trouvé son compte et l'opération fut un franc succès.



LES JOURNÉES PORTES OUVERTES DU RSMA

Les 13 et 14 mai, le Régiment du Service Militaire Adapté ouvrait ses portes en grand pour permettre au public de venir découvrir les formations qu'il propose.



Le RSMA forme chaque année près de 1 000 jeunes à l'insertion professionnelle. Ce dispositif est unique en France et permet aux jeunes de 18 à 25 ans, sans qualification ni emploi, de bénéficier d'une formation professionnelle adaptée à leurs besoins et à ceux du marché du travail. Le RSMA leur offre aussi une formation citoyenne, basée sur les valeurs militaires de

discipline, de respect et de solidarité. Plusieurs animations et une grande tombola ont également été organisées pour l'occasion.

Si vous avez raté ces journées portes ouvertes, ou si vous souhaitez en savoir davantage sur le RSMA, n'hésitez pas à consulter son site internet : www.rsma.re ou à contacter le régiment au 0262 96 10 10.



VISITE MINISTÉRIELLE

En visite officielle à La Réunion, la première ministre Elisabeth Borne, le ministre du logement Olivier Klein et le ministre de l'Outremer Jean-François Carenco ont souhaité visiter la Maison des projets de Saint-Pierre, lieu d'expression des aménagements et du développement du centre-ville, de l'entretien et de la rénovation du bâti dans le cadre de l'opération « Action Cœur de Ville » dont notre commune fut lauréate. Après un accueil républicain, Michel Fontaine a rappelé «*tout l'attachement et la fierté des Saint-Pierrois à leur histoire, à leur identité*».

Et de poursuivre : «*Saint-Pierre est une ville de cœur qui mérite son cœur de ville*». Les différentes actions engagées pour améliorer la qualité de vie dans la capitale du Sud ont ensuite été présentées aux ministres. Très attentifs, les membres du gouvernement ont de leur côté annoncé les mesures envisagées pour soutenir et répondre au besoin de logements toujours croissant dans notre ville, comme sur l'ensemble du territoire réunionnais.



« Saint-Pierre est une ville de cœur qui mérite son cœur de ville »

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1945



Le lundi 8 mai, la ville de Saint-Pierre commémorait le 78^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, réaffirmant son engagement à perpétuer le souvenir des héros tombés pour la patrie et à promouvoir nos valeurs républicaines.

Aux côtés des forces armées, place des Victoires, le premier adjoint au maire Stéphanou Dijoux a rendu le traditionnel hommage à l'engagement des militaires morts pour la France, pour la Nation ou morts pour la République.

DISTRIBUTION DE PETITS DÉJEUNERS EN MILIEU SCOLAIRE

« Manger sainement » est un objectif national mis en application par la Ville de Saint-Pierre dans la cité éducative de Bois d'Olives. Les élèves des écoles de ce quartier prioritaire ont pu bénéficier d'un projet pilote qui consistait à prendre un petit-déjeuner équilibré tous les matins.

De mauvais comportements alimentaires peuvent entraîner des problèmes de santé physique et mentale et le petit-déjeuner s'impose comme le repas le plus important de la journée pour les enfants, car il contribue à l'amélioration de la concentration et de la mémorisation. Les spécialistes sont unanimes à ce sujet.

En partenariat avec l'association «Institut Régional d'Éducation Nutritionnelle» (IREN), la Ville de Saint-Pierre a donc décidé de lancer un projet pilote sur l'alimentation avec une phase d'enquête préalable, destinée à analyser les habitudes alimentaires des enfants au sein de leur famille.

Le constat est sans appel : la plupart des marmays ne mangent pas le matin avant d'aller à l'école. Il a donc été décidé de distribuer aux enfants des écoles Georges FOURCADE, Edmond ALBIUS, Aimé CESAIRE et Benjamin MOLOISE des petits déjeuners



durant les mois d'avril et mai. Des repas équilibrés composé de fruits frais. L'objectif de cette action est bien évidemment l'éducation des marmays et la sensibilisation de leurs familles aux enjeux de bonnes habitudes alimentaires, nécessaires au développement

de l'enfant. D'autres actions sont encore à venir dans ce domaine puisque la nutrition est devenue une priorité majeure de santé publique, réaffirmée dans le nouveau Projet Régional de Santé (2018-2028) de l'Agence Régionale de Santé Océan Indien.



PROJET AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE

Dans le cadre du projet Aire terrestre éducative, des élèves de CM1 et CM2 se sont mobilisés pour la préservation de la biodiversité au parc Tardif.



Le vendredi 12 mai, le parc Tardif de Basse Terre a été le théâtre d'un événement pédagogique original : la restitution des ateliers du projet Aire Terrestre Éducative. Initié par la SPL-EDDEN et soutenu par l'association Simangavol, ce projet a permis aux élèves de CM1 de l'école Louis Pasteur et de CM2 de l'école Alfred Isautier de s'investir dans la protection de la biodiversité et la valorisation du patrimoine naturel de ce site.

Les enfants ont réalisé des plantations d'espèces endémiques,

mesuré la croissance des plants, préparé un diaporama et guidé les visiteurs dans le parc. Ils ont également interprété leur chant "le parc Tardif" et partagé un goûter avec tous les participants. Un grand bravo aux élèves et à leurs enseignants qui ont su faire preuve de créativité dans leur engagement, ainsi qu'à tous leurs partenaires qui ont contribué au succès de ce projet et ont su montrer, une nouvelle fois, leur soutien aux actions éducatives menées dans les écoles de la commune.

STAGE DE NATATION À CASABONA

Pendant les vacances scolaires, quarante jeunes se sont jetés à l'eau lors d'un stage d'initiation à la natation.

Du 22 au 26 mai, la Ville de Saint-Pierre organisait un stage de natation pour une quarantaine de marmays âgés de 7 à 11 ans. Encadrés par des éducateurs sportifs qualifiés, ils ont pu réaliser leurs premières longueurs ou perfectionner leur technique dans la piscine de Casabona. Répartis en deux groupes selon leur niveau et leur âge, ils ont ainsi pu bénéficier

d'une heure de cours par jour. Au programme : exercices techniques, jeux aquatiques et détente. Les enfants ont appris à se sentir à l'aise dans l'eau, à maîtriser leur respiration, à pratiquer différentes nages (brasse, crawl, dos) et à respecter les règles de sécurité. En espérant que cette expérience leur aura donné envie de poursuivre la natation tout au long de l'année !



LE 60^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'AREP

Le samedi 13 mai, l'Association Réunionnaise d'Éducation Populaire (AREP) célébrait ses 60 ans d'existence sur la place du Rotary et y présentait ses multiples activités.

Cette association loi 1901 œuvre dans le domaine de l'accompagnement social. Historiquement, c'est l'une des plus anciennes associations saint-pierroise. Son activité a démarré avec des bénévoles qui voulaient identifier les problématiques sociales de l'époque. Ils allaient directement dans les familles pour savoir quels étaient les freins au développement et à l'épanouissement de ces personnes.



L'accompagnement de la population : Un facteur d'insertion sociale

Concrètement, l'AREP constitue un vaste réseau d'accompagnement et de formation dans des domaines aussi variés que l'habitat, la scolarité, l'emploi, l'hygiène ou l'endettement. La structure contribue directement à l'éducation populaire des familles.

Comme nous le confiait Stéphane NICAISE, président de l'association : « L'ADN de l'AREP c'est la problématique sociale. Nous allons vers les personnes afin de leur faire comprendre qu'elles sont elles-mêmes les premiers acteurs de leur inclusion. Elles ont les moyens de résoudre leurs problématiques de manière autonome si elles sont accompagnées et formées ».

Vous pouvez contacter l'association au **0 262 25 03 85**

ATELIER SANTÉ BIEN ÊTRE

Dans l'après-midi du 26 mai, le Centre Communal d'Action Social (CCAS) a mis en place des ateliers santé bien-être sur le site du « Mas Fleuri » à Terre-Sainte les hauts. Plusieurs activités y étaient proposées : conseils diététiques, parcours d'éducation routière etc...



Le « Mas Fleuri » est une structure ouverte depuis 2019, une crèche pour les enfants de 2 mois à 4 ans gérée par le CCAS, mais qui a pour ambition de devenir un vrai lieu de rencontres au cœur d'un quartier prioritaire de la Ville de Saint-Pierre. Les habitants de Terre-Sainte les hauts peuvent ainsi y bénéficier d'une écoute et trouver des renseignements sur la santé en général ou la parentalité. Pour cet événement, l'équipe du CCAS a pu aborder avec le public plusieurs sujets, allant de la santé

bucco-dentaire à la précarité menstruelle. L'Assurance Maladie a présenté l'espace santé numérique et a délivré des conseils diététiques et des informations sur le dépistage des cancers.

Les pompiers étaient eux aussi de la partie, pour le plus grand bonheur des marmays qui ont pu poser toutes leurs questions sur le métier, et essayer les casques, de quoi susciter des vocations !

Des agents de la police municipale animaient quant à eux un parcours d'éducation routière à vélo.



CENTRE DE RESSOURCES PIERRE MACQUART

« L'ERITAZ ZARBOUTAN »

À l'occasion de la Fête de la Musique 2023, le Centre de Ressources Pierre Macquart a organisé une exposition à la mémoire de Jean-Paul Volnay. Jusqu'au 4 juillet, elle se tient au 1, rue de la Gendarmerie en centre-ville de Saint-Pierre, dans l'enceinte du Kerveguen. Elle met en valeur l'héritage de l'artiste par

des vidéos, des enregistrements et des objets chers à son cœur. Pour une bonne immersion dans son univers, deux points d'écoute équipés de tablettes et de casques sont à disposition. Les visiteurs découvriront ainsi, et apprécieront sans nul doute, la musique de l'artiste de manière individuelle et immersive.



Ce ségadier, originaire de Saint-Pierre, a été un véritable ambassadeur de la musique créole. Né le 14 décembre 1952 dans une famille plutôt modeste de treize enfants, Jean-Paul Volnay a quitté l'île en 1971 pour intégrer La Poste à Paris. Mais, sa passion pour la musique l'a suivi...

Son talent a conquis un public de plus en plus large. Pilier des Tropics, groupe de séga à Paris, il a connu de nombreux succès tout au long de sa carrière. Deux titres en particulier ont marqué les esprits, deux classiques du séga : en 1993, «l'Assassin» et en 1996, «Le Rhum la pas bon même».

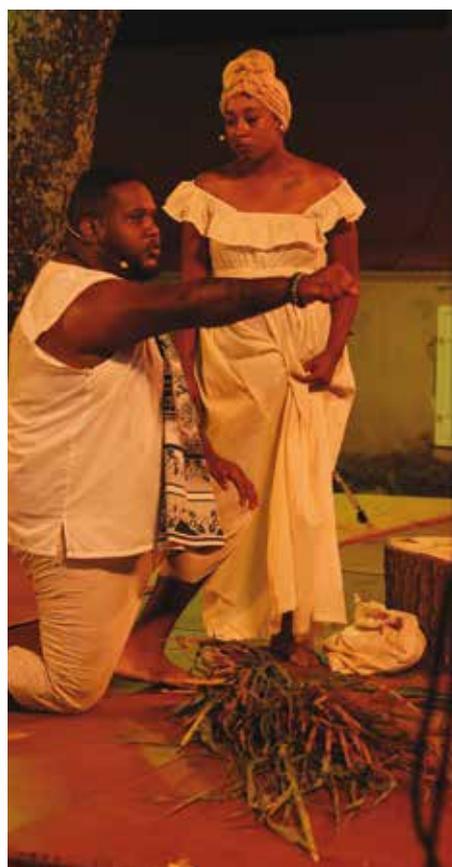


La scénographie de l'exposition retrace son enfance et évoque ses influences avec notamment des affiches de son premier spectacle et des photos de lui en famille. Sa carrière artistique est présentée dans son évolution à travers des photos et extraits vidéo de ses performances sur scène. Une section spéciale est consacrée aux moments forts de sa carrière, sans oublier les distinctions et

récompenses reçues. L'exposition se termine par une section sur l'héritage musical et culturel de Jean-Paul Volnay avec des citations de lui, inspirantes, audacieuses et provocantes. Il s'est éteint le 23 décembre 2020, mais sa musique restera à jamais gravée dans les mémoires pour enrichir la culture réunionnaise. Une exposition à découvrir absolument !

ALLON MARRON DANN ZIÉ EVA

Le samedi 20 mai, les jardins des Calbanons de la Cafrine, à Grands-Bois, ont servi de cadre à une représentation unique, celle de la comédie musicale “Allon Marron Dann Zié Eva” créée par l’Association Zétwal Dann Zié et la Maison des Associations de Grands-Bois.



Cette œuvre originale et touchante retrace le destin des esclaves qui ont fui la tyrannie de leurs maîtres et se sont réfugiés dans les hauts de l’île Bourbon au XVIII^e siècle. La comédie musicale narre l’histoire de ces hommes et de ces femmes qui ont choisi de risquer leur vie pour vivre libres. Elle invite aussi le public à réfléchir sur les valeurs universelles

de liberté, d’égalité et de fraternité. Cette œuvre est le résultat d’un gros travail collectif, impliquant des artistes, des bénévoles, des associations et des institutions locales. Elle a pour but de valoriser le patrimoine culturel réunionnais et de sensibiliser la population à l’histoire du marronnage. Une réussite incontestable !



DROIT D'EXPRESSION

ÉLUS DE L'OPPOSITION

GROUPE POUR VOUS ET AVEC VOUS, JEAN GAËL ANDA

Logement sous haute tension ...

La valse des Ministres n'a rien changé à l'inflation et aux freins d'accès au logement !

L'aménagement de la ville doit s'inscrire dans une politique globale de développement communal et intercommunal, en concertation avec le Conseil départemental et régional.

Le prix du logement éloigne les familles des centres urbains et aggrave le tout-voiture.

Pour trouver des idées, la Région consulte sur la mobilité... en attendant : goûte les bouchons gratinés !

La classe moyenne est coincée entre le coût des logements et un parc locatif saturé.

Le logement social manque de crédits et de terrains !

La rentabilité des locations saisonnières contribue à la raréfaction des offres.

Des mesures urgentes s'imposent :

- Un meilleur régime fiscal des loyers du privé et des mesures incitatives pour augmenter les offres,
- La révision du plan d'aménagement régional pour plus de terrains constructibles avec des lotissements communaux ... pour l'accès à un habitat abordable.

Rejoignez-nous pour défendre ce droit au logement dont l'Etat est le garant et engager des actions pour le faire respecter !

C'est à nous de prendre en main l'avenir de notre île !

Jean Gaël ANDA

NOUT ST-PIERRE CAPITALE DU SUD

La consultation citoyenne sur les mobilités, mise en place par la Région permet d'exprimer vos difficultés et éventuellement vos propositions pour une meilleure circulation dans le sud.

Nous vous invitons vivement à participer aux débats qui se dérouleront jusqu'au 23 juillet. Pour notre part nous sommes favorables à une large déviation qui connecterait La Cafrine à Saint Louis, via Bassin Plat et Ravine des Cabris. Saint Pierre manque cruellement de pistes cyclables, les quartiers sont insuffisamment connectés entre eux par des modes de transports doux (vélos ...). On pourrait par exemple utiliser et reconverter l'existant (canal St Etienne ..) pour développer ce type de transports. Les rotations des transports en commun sont encore insuffisantes pour desservir de façon satisfaisante la ville, les quartiers et les écarts, il est nécessaire de les intensifier.

Nous devons par ailleurs innover pour nous connecter aux villes voisines, échapper au tout automobile et reprendre les projets de tramways urbains et interurbains, penser le transport par téléphérique, à l'échelle des communautés d'agglomération Civis et Casud, et travailler à leur fusion. Bref, avoir une véritable vision pour notre commune et son aire urbaine.

Virginie GOBALOU ERAMBRANPOULLE

Pascal BASSE

GROUPE SAINT-PIERRE CONSTRUCTIF

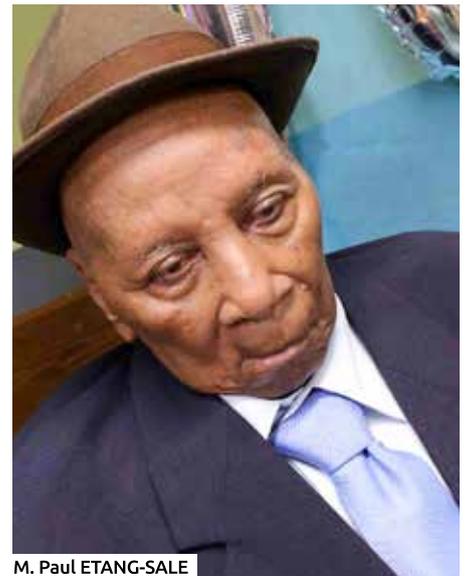
Contribution non communiquée



Né le 17 mai 1923 à la Ravine des Cabris, M. Paul Jean Baptiste ETANG-SALE a eu 5 frères et 2 sœurs. Il a toujours travaillé dans la canne et cultivait le maïs pour sa consommation personnelle. Il s'est marié le 15 septembre 1949 avec M^{lle} Rosanne FRONTIN, une jeune dame de l'Entre-Deux qu'il a rencontré au bal à 26 ans. De cette union sont nés 7 enfants. À ce jour, il a 18 petits-enfants et 33 arrière-petits-enfants.

Ayant peur de l'avion, il n'a pas voyagé mais a fait plusieurs tours de l'île en carriole. D'ailleurs, pendant très longtemps, il a continué à conduire sa charrette et a pratiqué la marche jusqu'à ses 87 ans.

Festif et de tempérament joyeux, il y avait tous les dimanches des amis qui venaient lui rendre visite et partager un bon repas. Quand les enfants ravageaient, il courrait derrière eux avec son « chabouk » pour leur faire peur et les marmays allaient se cacher dans la grande cour familiale. Mais Paul était un père aimant et attentionné, notamment avec ses filles qu'il accompagnait au bal. Ses petits enfants gardent de mémorables souvenirs avec leur grand-père. Anne-Marie, Simone, Patricia et Nadine nous confient : « *li boire toujours son ti cou d'sec kan son gozier y dress.* »



M. Paul ETANG-SALE



MOIS DE MAI

Naissances

1 : FIBACQUE Roan, Jules, Kahys. **2** : GARAÏOS MAILLARD Maël; PAYET Ashanty, Marie, Hermance. **3** : BRISEUL Joseph, Aristide; MENAULT Gwen, Séléna. **4** : JORON Mayrone, Lyam; MADI Kirhane, El-Yakine; SUF Shad, Mohammad; SUF Sihâm; VIRGINIE Enzo, Raphaël. **6** : BOISÉDU Maloïa, Marie, Zoïa. **7** : ASSANI-SAÏD Farah; LIRET Clément, Eloïs; NIRLO Gabriel, Joseph, Jean, Désiré; PAYET SANGUIN Manoa, Suzie. **9** : ROBERT JAVEGNY Jahia, Jérémie. **11** : AMMANY LEBON Mathéa, Marie, Louisianne. **12** : DIGANAMASSO Yadashwarie, Ponameil; ICHANA Mayron; JARLOT Kahym, Maé, Roger; OUSSENI Alma. **13** : M'BAI BOINA Inaya, Marie, Mina; MOUHAMADI Al-Yâs; TAÏLAMÉE Mathéo; TAÏLAMÉE Zoé. **14** : AGATHE Laya, Lola. **15** : SIGISMEAU May-Leen. **16** : DAVID Cyrielle, Aria, Sylvie; MAILLOT Luna, Reine, Marie. **17** : ATTIBOU Ounyouni; FULBERT-

POÏNY Leyanah, Marie, Maïna. **18** : COUPAMA Ylonah, Gwenaëlle; K/BIDI Mya, Roselyne, Geneviève. **20** : CAVILLOT Taho, Jean, Franchin; CAVILLOT Téïs, Jean, Charles; GILBOIRE BANOR Sanjivan, Jean, Gabriel; VAYSSIÈRE Dylan, Mathieu. **21** : ALBORA Léana, Miana. **22** : AROUMOUGOM-COJONDÉYEN Djeevan; SALBASHIAN Zadig, Jack, Kamel. **23** : ATCHAPA Mayavati, Kamali; CHARPIN Naya, Tiana, Marie. **24** : ADALGO LAURET Hymbran, Gaëtan-Germain; LACASSIN Gabriel, Joseph; SELLOM Djayandi, Jean, Jules. **25** : MORBY Mayra. **26** : BATAILLE Arthur, Valentin. **27** : BELLO Salomé; MELLON Lélyannah, Oria, Michelle, Vellankanie; ZIMMERMANN Ariane. **28** : AZAGAMEL Lény, Anton, Gil. **29** : LATCHIMY Imran, Warren; SÉGURET Loïs, Daniel, Temihi; THERMIDOR Kéliana, Marie, Lénaëlle. **31** : DOUANIER Ethan, Jean-Loïc.

Mariages

3 : HUILLET Julie et CORREIA DE ANDRADE Osmar, Junior. **5** : BENAICH Julien, Laurent, Jean et DURAND Diane; KODABUCKUS Ryad, Ahmad et LEGROS Marie, Cindy. **6** : LERAY Yann et WEIDENEDER Dorine, Muriel; PAYET Sophie et CLOT Thierry. **12** : ALPHONSINE Christopher, Jean, Bernard et LEBON Marie, Wendy; VELLEYEN VAÏTILINGOM Ludivine, Marie-Agnès et QUINTON Christopher, Jacques. **13** : GENILLIER Vincent et BOUC Morane, Neigema; GRONDIN Eloïse, Maria et

ELISABETH Alexandre, Edouard. **17** : TARACONAT Marie, Noélie, Christelle et MALBROUCK Léonus, Joseph. **19** : FONTAINE Jonathan et ANAPOTELIVOVA Sylvie, Marie, Rachel. **20** : FONTAINE Emmanuel et TARCILE Cathy, Marie, Sylvie; INCAYA Jean, Philippe et NOBIN Ragini; LEHINGA Marie-France, Neige et LAGARRIGUE Guyto. **26** : ANTCZAK Geoffrey, Arnaud, Romain et BLANCHARD Cécile, Claire.

Décès

1 : JOUVENOT Simone. **5** : BOX Gérald Joseph Jean-Claude. **7** : GONTHIER Benoît, Thérésien; PAYET Marie, Josia, Denise. **10** : TÉCHER Jean, Luc. **11** : GRONDIN Marie, Jacqueline. **12** : PAITRE Jérémie.

13 : BORDIER Rolande. **17** : MERSANNE Marie, Simone, Marcelle. **21** : GRANDBOIS Marie, Denise. **23** : GRONDIN Anne, Marie; LASTOUILLAT René. **26** : ETHEVE Mohamed, Aslam. **31** : LÉPINAY Camille, Française.

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ENDEUILLÉES (SAFE)



Le SAFE facilite toutes les démarches administratives pour l'établissement des certificats de décès, autorisations d'inhumation, actes de décès...

Pour les familles qui n'ont pas de mutuelle, il oriente et transfère, le cas échéant, les demandes vers les organismes sociaux (CCAS, CAF, Assurance Maladie).

Service de proximité, le SAFE est en mesure de fournir des tables, chaises et chapiteaux pour l'organisation des obsèques.



Service d'accompagnement
des familles endeuillées :
10 rue des Bons Enfants
(dans les locaux du service
de l'Etat-Civil)
Tél. : 06 92 40 73 00



MA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

1 JE REMPLIS UN FORMULAIRE CERFA

Pour demander un logement social, je constitue un dossier comprenant un **formulaire CERFA** que je récupère en ligne sur www.service-public.fr ou auprès des bailleurs sociaux ou des mairies (Saint-Pierre, Saint-Louis, L'Étang-Salé, Petite-Île, Les Avirons).



2 JE DÉPOSE MON DOSSIER ET J'ENREGISTRE MA DEMANDE

Soit par Internet soit par format papier.

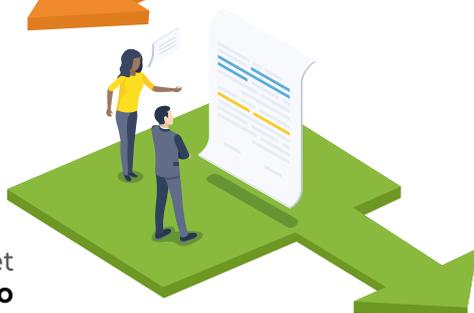
Internet est le moyen le plus simple car je peux directement effectuer ma démarche et m'enregistrer en ligne sur le site :

www.demande-logement-social.gouv.fr
Pour déposer un format papier, il faut se rapprocher des bailleurs sociaux (Semader, SHLMR, SIDR, Sodegis) ils assurent la fonction d'accueil et d'enregistrement des demandes.



3 J'OBTIENS MON NUMÉRO UNIQUE D'ENREGISTREMENT QUI VALIDE MON INSCRIPTION

Dès lors mon dossier complet et rentré, je reçois un **numéro unique d'enregistrement** qui valide ma demande de logement social auprès de l'ensemble des organismes.



4 JE SUIS VISIBLE DE TOUS LES ORGANISMES

Une fois mon dossier validé et mon numéro d'enregistrement délivré, **ma demande est centralisée sur le SNE (Système National d'Enregistrement)** qui est un fichier commun à tous les bailleurs.



5 J'ATTENDS LA DÉCISION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION

C'est lors de la tenue d'une Commission d'Attribution des Logements (CAL) en présence du bailleur social, d'un représentant de l'État, de la Mairie, que mon dossier est étudié. Pour chaque logement disponible, plusieurs dossiers sont présentés. **Le dossier retenu est celui qui répond au plus grand nombre de critères.**



6 JE PATIENTE MAIS JE N'OUBLIE PAS DE METTRE À JOUR ET DE RENOUELER MA DEMANDE

Le délai moyen d'obtention d'un logement est de 2 à 3 ans. Il est très important de mettre à jour mon dossier (coordonnées, composition familiale, revenus, logement demandé...) et bien sûr de renouveler ma demande chaque année si celle-ci n'a pas abouti.

